



## Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

### 4380<sup>e</sup> séance

Vendredi 21 septembre 2001, à 16 h 50  
New York

*Provisoire*


---

<i>Président :</i>	M. Levitte . . . . .	(France)
<i>Membres :</i>	Bangladesh . . . . .	M. Amin
	Chine . . . . .	M. Shen Guofang
	Colombie . . . . .	Franco
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Hume
	Fédération de Russie . . . . .	M. Granovsky
	Irlande . . . . .	M. Corr
	Jamaïque . . . . .	M. Ward
	Mali . . . . .	M. Ouane
	Maurice . . . . .	M. Koonjul
	Norvège . . . . .	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Harrison
	Singapour . . . . .	Mme Lee
	Tunisie . . . . .	M. Chaouachi
	Ukraine . . . . .	M. Kuchinsky

### Ordre du jour

#### La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine en réponse à la déclaration présidentielle (S/2001/886)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



*La séance est ouverte à 16 h 50.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en République centrafricaine**

#### **Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine en réponse à la déclaration présidentielle (S/2001/886)**

**Le Président** : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Belgique, de l'Égypte et de la République centrafricaine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. De Loecker (Belgique), M. Aboul Gheit (Égypte), et M. Poulkré-Kono (République centrafricaine) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le général Cissé, Représentant du Secrétaire général et chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix à Bangui, en République centrafricaine.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Cissé à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Robert Calderisi, Directeur de zone à la Banque mondiale.

J'invite M. Calderisi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine, en réponse à sa déclaration présidentielle, document S/2001/886.

Comme il n'y a pas de liste d'orateurs pour les membres du Conseil, j'invite les membres du Conseil qui souhaitent prendre la parole à le faire savoir au Secrétariat, dès maintenant.

Après les déclarations des membres du Conseil, je donnerai la parole aux États Membres qui se sont inscrits pour participer à la discussion conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Avant de donner la parole aux représentants qui souhaitent intervenir lors du débat, j'invite les membres du Conseil à entendre des exposés de M. Cissé, Représentant du Secrétaire général et chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix à Bangui (République centrafricaine) et de M. Robert Calderisi, Directeur de zone à la Banque mondiale.

Je donne la parole au représentant du Secrétaire général.

**M. Cissé** : J'ai aujourd'hui l'honneur de présenter au Conseil de sécurité le rapport du Secrétaire général contenu dans le document S/2001/886 en date du 18 septembre 2001. Ce rapport fait suite à la requête du Conseil qui, dans sa déclaration présidentielle en date du 17 juillet 2001, a demandé au Secrétaire général de lui soumettre, le 30 septembre au plus tard, des recommandations sur ce que les Nations Unies pourraient faire de plus pour contribuer au relèvement de la République centrafricaine, et au même sur le renforcement du rôle du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA).

Le présent rapport fait le point de la situation qui prévaut en République centrafricaine, et contient une série de recommandations portant sur l'assistance au relèvement de la République centrafricaine et le renforcement du rôle du BONUCA.

Je vais d'abord aborder la situation actuelle en République centrafricaine au plan politique, au plan social et économique et au plan de la sécurité. Ensuite je parlerai de l'assistance au relèvement de la République centrafricaine et du renforcement du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, avant de conclure.

Depuis le putsch manqué du 28 mai 2001, les autorités centrafricaines, avec le concours des différents partenaires, s'attellent à la normalisation de la grave situation créée par cette entreprise de déstabilisation des institutions. Au plan politique, l'apaisement de la tension née de la tentative de coup d'État est perceptible, mais ne pourra être définitif qu'au terme de la procédure judiciaire engagée contre les instigateurs, auteurs et complices du putsch. La commission d'enquête mise en place à cet effet achèvera bientôt ses travaux, et le procès des putschistes s'ouvrira prochainement.

Le BONUCA a entrepris des efforts de facilitation et de médiation en vue du rapprochement des différentes forces politiques. De même, sur son initiative, les autorités se sont employées à favoriser un climat de confiance, de sérénité et de réconciliation. Le Bureau continuera à s'investir en vue de contribuer à créer un climat de tolérance entre les acteurs du jeu politique.

Au plan social, le dialogue rompu depuis la mi-mai 2001 vient d'être renoué entre le gouvernement et les syndicats dans le cadre du Comité de suivi et d'arbitrage.

Au plan économique, les conséquences du coup d'État avorté ont été désastreuses. Les difficultés financières n'ont pu permettre aux autorités d'honorer leurs engagements extérieurs, y compris à la Banque mondiale qui a suspendu ses décaissements le 14 août 2001. Le Gouvernement a élaboré divers plans tendant à obtenir une assistance d'urgence de la communauté internationale. Dans ses efforts de redressement économique, il vient d'organiser, du 10 au 12 septembre 2001, les premières assises nationales de l'économie et des finances centrafricaines.

Au plan de la sécurité, l'insécurité persiste à Bangui et à l'intérieur du pays. Les autorités ont, cependant, déployé beaucoup d'efforts en vue de rétablir la sécurité, notamment dans la capitale. C'est dans ce contexte que la majorité des Centrafricains, qui s'étaient réfugiés dans les Ambassades de France et des États-Unis d'Amérique au lendemain du putsch man-

qué, ont pu sortir de ces résidences et vaquent actuellement à leurs occupations. Le Gouvernement reste toutefois préoccupé par la présence, à Zongo, un village en face de Bangui qui se trouve en République démocratique du Congo, de réfugiés civils et militaires centrafricains – environ 23 000. Seul l'éloignement de ces derniers de la frontière commune, pourrait rassurer les autorités centrafricaines. Il faut noter que ce transfert sur un autre site est aujourd'hui envisagé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Quant à l'assistance au relèvement de la République centrafricaine, le rapport soumis à l'attention du Conseil met en relief la situation de pauvreté de la République centrafricaine, situation aggravée par les troubles répétitifs que connaît le pays depuis ces dernières années. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général recommande que la communauté internationale apporte à la République centrafricaine une assistance prompte et massive dans de nombreux domaines : économie, ressources humaines, formation, sécurité, appui institutionnel.

Dans ses recommandations, le Secrétaire général insiste particulièrement sur la spécificité du cas centrafricain, et encourage les institutions de Bretton Woods à faire preuve d'une exceptionnelle bienveillance dans la mise en oeuvre des programmes économiques convenus avec le Gouvernement. Il exhorte également les partenaires à mettre à la disposition de la République centrafricaine, des experts économistes et financiers, et à aider les autorités dans l'informatisation prioritaire des régies financières. C'est le lieu de rappeler, dans ce cadre, le programme d'appui aux politiques économiques de la Banque mondiale, de même que le projet d'appui institutionnel de la Banque africaine de développement qui est en préparation. Cette assistance permettra au Gouvernement de mener à bien la politique de gestion rigoureuse qu'il s'est engagé à mettre en oeuvre, comme l'a affirmé le Premier Ministre dans sa déclaration de politique générale. Ce sont, en effet, des mesures telles que la mobilisation des recettes et la réforme des structures qui permettront de relancer la croissance.

Le rapport du Secrétaire général met également l'accent sur la contribution extérieure attendue en matière de sécurité. La restructuration des forces de défense et de sécurité, le ramassage des armes, l'appui en matière d'infrastructures et de redéploiement des unités, le recrutement, la formation et l'équipement de

nouveaux contingents, sont autant de domaines dans lesquels le concours actif des partenaires est requis. C'est la raison pour laquelle, tout en remerciant les États qui ont honoré les engagements qu'ils avaient pris lors de la réunion spéciale de New York de mai 2000, le Secrétaire général invite les autres États, qui ont pris des engagements similaires, à bien vouloir les honorer.

Dans la mesure où la tentative de coup d'État a engendré une prolifération des armes à Bangui comme ailleurs dans le pays, il convient d'encourager le Gouvernement, qui vient de créer un Ministère chargé spécifiquement de la restructuration, dans ses efforts de restructuration des forces de défense et de sécurité, de formation de celles-ci, et de désarmement de personnes civiles.

Pour ce qui est du renforcement du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), en raison du contexte nouveau, engendré en République centrafricaine par le coup d'État, le présent rapport recommande la révision du mandat actuel du BONUCA, tel qu'énoncé dans la lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité, en date du 3 décembre 1999, et dans la déclaration du Président du Conseil de sécurité, en date du 10 février 2000.

Le Secrétaire général propose donc aux membres du Conseil, un renforcement du rôle du Bureau dans ses différentes activités d'appui à la consolidation de la paix : d'abord les bons offices et la médiation politique; le suivi de la situation en matière de sécurité; la promotion des droits de l'homme; et l'appui politique à la mobilisation des ressources. Il recommande particulièrement un renforcement de l'unité des droits de l'homme, et la mise en place d'un système d'alerte précoce.

La révision du mandat que le Secrétaire général propose aux membres du Conseil apporte les innovations suivantes. Sur le plan politique, l'accent est mis sur l'assistance à apporter au Comité de suivi et d'arbitrage, en vue de l'application effective du Pacte de réconciliation nationale de 1998. De même, le Bureau est appelé à jouer un rôle plus actif en matière de dialogue politique et social, afin de créer un climat de tolérance entre acteurs du jeu politique.

En matière de sécurité, il est proposé que le BONUCA, avec le concours des agences du système des Nations Unies, favorise la mise en oeuvre d'un

programme efficace de désarmement, avec le soutien des partenaires. Il est aussi inclus dans le mandat, un programme de formation en faveur des militaires – culture de la paix, respect des institutions républicaines.

En matière de police civile, les éléments nouveaux sont les suivants : l'appui à la police et à la gendarmerie pour la formation de base des nouvelles recrues, et l'assistance technique aux autorités en matière de maintien de l'ordre et de lutte contre l'insécurité.

Dans le domaine des droits de l'homme, il est spécifié la nécessité d'une assistance judiciaire aux victimes des violations des droits de l'homme; l'élargissement de la formation en droits de l'homme à toutes les couches de la société; l'élargissement de ces activités à l'intérieur du pays; l'appui aux efforts d'autres partenaires dans le cadre du renforcement du système judiciaire et de l'État de droit.

Le Secrétaire général recommande également au Conseil la prorogation, pour une année, du mandat du BONUCA, qui arrive à son terme le 31 décembre 2001.

Pour terminer, je voudrais mettre en exergue les points suivants. La mise en oeuvre du mandat révisé du Bureau requiert naturellement un sensible renforcement des moyens du BONUCA, c'est-à-dire un accroissement de ses ressources en adéquation avec les nouvelles activités envisagées. Le renforcement de la section des droits de l'homme lui permettra de faire face aux tâches accrues d'observation, d'enquête, de formation et d'assistance judiciaire qu'exige la situation née de la tentative de coup d'État. La mise en place d'un système d'alerte précoce paraît aussi cruciale à la lumière des enseignements tirés de ce putsch manqué.

Le Secrétaire général soulignait dans son dernier rapport au Conseil, que c'est la pauvreté qui, en dernière analyse, constitue le terreau de l'instabilité que connaît la République centrafricaine et que c'est en grande partie en raison des difficultés financières de l'État que la situation politique et économique y est devenue si fragile. La tentative de coup d'État du 28 mai a aggravé cette situation au point de mettre la République centrafricaine dans un état de dénuement particulier. Le Secrétaire général invite encore l'ensemble des partenaires du pays à lui apporter une assistance exceptionnelle qu'exige cette situation exceptionnelle. Il forme enfin le voeu que la prochaine rencontre entre les institutions de Bretton Woods et le Gouvernement centrafricain, et la réunion des bailleurs de fonds qui s'en suivra, concrétisent la solidarité de la communauté

internationale avec la République centrafricaine. À cet effet, le Conseil de sécurité pourrait encourager les partenaires bilatéraux et multilatéraux à prendre une part très active à cette réunion des bailleurs de fonds. Cette large participation serait d'autant plus nécessaire que la République centrafricaine ne pourrait raisonnablement bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés qu'au courant de l'année 2002 au plus tôt.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Calderisi, Directeur de zone à la Banque mondiale.

**M. Calderisi** (*parle en anglais*) : Nous vous savons gré de l'occasion qui nous est donnée de nous exprimer devant le Conseil. Comme d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, la Banque mondiale est très préoccupée par la situation en République centrafricaine. Conjointement avec le Fonds monétaire international, nous essayons d'aider le Gouvernement à améliorer sa gestion économique et à établir les bases d'un effort sérieux d'amélioration des conditions de vie de la population.

Les conflits à l'intérieur et à l'extérieur du pays ont compliqué nos efforts mais heureusement, ils n'ont pas pu les stopper complètement.

Dans la déclaration que nous avons faite ici même le 23 janvier dernier, nous avons dit notre confiance dans le Premier Ministre et son équipe d'économistes, dans leur conscience aiguë des intérêts du pays et dans l'efficacité de leur défense sur le plan interne comme sur le plan externe. Cette analyse vaut toujours aujourd'hui, en dépit des changements intervenus au sein du Gouvernement depuis lors et des tristes événements de fin mai-début juin.

Au cours des trois visites que j'ai effectuées l'année écoulée dans ce pays, notamment celle que j'ai effectuée juste deux semaines après la tentative de coup d'État – moment où la peur et l'insécurité étaient encore importantes – j'ai été impressionné par le courage et la détermination des principaux décideurs de ce pays. En dépit de difficultés qui en rendraient plus d'un perplexe autour de cette table, le Premier Ministre et ses collègues ont maintenu le cap sur des objectifs à moyen et long terme, essentiels au renforcement de la croissance et à la réduction de la pauvreté.

Une bonne illustration en est la tenue d'une conférence économique nationale il y a neuf jours, les premières assises nationales de l'économie et des fi-

nances, auxquelles ont participé près de 500 personnes venant de tous les coins du pays et qui représentaient une première mesure très importante de réconciliation nationale, et pas uniquement une discussion publique des décisions importantes de politique générale.

Un autre exemple en a été l'élaboration très rapide d'un programme national de lutte contre le VIH/sida, pour lequel la Banque mondiale vient de terminer la semaine dernière les négociations de 17 millions de dollars de crédit.

On retrouve le même intérêt et la même ouverture vis-à-vis des idées nouvelles dans le reste de la communauté. Lors de réunions avec des représentants du monde des affaires, des syndicalistes, des jeunes et des organisations de femmes, j'ai pu constater une véritable impatience d'avancer, plutôt qu'un sentiment de résignation face à des difficultés nationales qui seraient insurmontables.

Au cours des prochains mois, la Banque mondiale espère contribuer au règlement de ces problèmes, notamment par un soutien supplémentaire au budget national, lié aux réformes déjà engagées pour le renforcement des finances publiques; par l'approbation d'une enveloppe d'après conflit pour financer tous les besoins urgents découlant des événements de la fin mai; par un soutien analytique à l'élaboration d'une solide stratégie de réduction de la pauvreté – nécessaire en soi mais également comme moyen d'obtenir de la communauté internationale un allègement de la dette, en utilisant les ressources prévues dans le cadre du projet d'appui à la formulation de politiques approuvées l'an dernier; et également par une mise en oeuvre rapide du projet de VIH/sida, dont la moitié des ressources iront directement aux collectivités locales.

Au-delà des six prochains mois, trois points restent importants : une économie solide est fondamentale pour étayer les efforts de consolidation de la paix; deuxièmement, la communauté des Nations Unies tout entière doit continuer de s'employer de concert à aider le pays; et troisièmement, les intervenants de l'extérieur ne peuvent pas tout faire.

Les recettes publiques en République centrafricaine étaient déjà à un niveau très bas depuis avril – avant le coup d'État. Les événements politiques ont empiré les difficultés économiques, sans toutefois les changer fondamentalement. Des efforts audacieux d'amélioration de la gestion publique et de renforcement de la gouvernance de la part du Gouvernement

permettront d'ouvrir de nouveaux horizons pour la population centrafricaine et de s'attaquer aux causes du conflit une fois pour toutes.

**Le Président** : Je remercie M. Robert Calderisi de son intervention.

Je vais maintenant donner la parole aux orateurs qui se sont inscrits. Chacun est bien conscient de l'heure tardive à laquelle nous sommes parvenus et donc, chacun comprendra, je pense, que je lance un appel à tous pour qu'ils fassent preuve de brièveté en se concentrant sur leur message essentiel.

**M. Ouane** (Mali) : Je voudrais, d'emblée, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé une séance publique du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la situation en République centrafricaine.

Le Mali, on le sait, a considérablement oeuvré en vue du règlement de la situation en République centrafricaine, notamment à travers les efforts inlassables – et toujours couronnés de succès – du général Amadou Toumani Touré.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général de son excellent rapport, et le général Lamine Cissé, Représentant du Secrétaire général en République centrafricaine, de son exposé complémentaire.

Je voudrais enfin saluer la présence à la table du Conseil des représentants des institutions financières internationales, témoignant ainsi de l'intérêt que ces institutions attachent au redressement de la République centrafricaine.

Le diagnostic de la situation en République centrafricaine est suffisamment connu; qu'il a été bien cerné dans le rapport du Secrétaire général et éloquentement rappelé par le général Cissé il y a un instant. Je n'y reviens donc pas. Je voudrais plutôt – ainsi que vous l'avez souhaité, Monsieur le Président – me concentrer sur les conclusions opérationnelles qu'ils ont l'un et l'autre développées.

J'évoquerai, en premier lieu, la nécessité de concevoir un programme d'ensemble cohérent pour contribuer au redressement de la République centrafricaine. Il est essentiel, en effet, de remédier aux nombreux dysfonctionnements et problèmes structurels de ce pays. Les questions cruciales du paiement des échéances extérieures, du versement des arriérés de salaires dans la fonction publique et de la poursuite de la restructuration des forces armées relèvent, à cet

égard, de la plus haute des priorités. Il va sans dire que, pour ce faire, un effort important de la communauté internationale sera nécessaire, qui devrait s'exercer par un devoir de solidarité – notamment lors de la réunion prévue à Paris à partir du 24 septembre 2001.

Je voudrais, en second lieu, m'appesantir sur le renforcement du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Ma délégation partage, à cet égard, les vues exprimés par le Secrétaire général aux paragraphes 22 et suivants de son rapport, et nous appuyons pleinement la recommandation qui sous-tend son analyse. D'abord, parce que le renforcement du BONUCA devrait, comme l'a rappelé fort pertinemment le général Cissé, contribuer à la concrétisation du dialogue politique et de la réconciliation nationale.

En effet, en apportant, notamment, le soutien voulu pour la mise en oeuvre effective des dispositions du Pacte de réconciliation nationale de 1998 et le fonctionnement effectif du Comité de suivi et d'arbitrage, le BONUCA permettra aux Centrafricains de préserver leur unité, contribuant ainsi à une stabilisation politique de la République centrafricaine, qui est, au demeurant, essentielle pour la stabilité sous-régionale.

Le renforcement du mandat du BONUCA devrait permettre ensuite d'assurer un meilleur suivi de la situation sécuritaire. En l'occurrence, son rôle sera crucial, notamment dans la restructuration des forces de défense et de sécurité, ainsi que dans la mise en oeuvre du programme national d'appui au développement et à la reconversion et du programme de ramassage des armes légères.

Le renforcement de la composante droits de l'homme du BONUCA devrait – et le général l'a encore souligné – permettre à celui-ci de faire face aux tâches accrues d'observation, d'enquête, de formation et d'assistance judiciaire qu'exige la situation née de la tentative de coup d'État du 28 mai 2001.

Je voudrais, pour terminer, réaffirmer le plein soutien de ma délégation au BONUCA, qui devrait, de l'avis de ma délégation, pouvoir disposer de la capacité d'action nécessaire pour faire face aux défis nombreux et complexes de la situation en République centrafricaine. Le renforcement de son mandat constituera une étape importante dans la poursuite du processus de paix et de réconciliation nationale en République centrafricaine. C'est pourquoi nous appuyons totalement la recommandation du Secrétaire général tendant à proroger

pour une année supplémentaire le mandat du BONUCA.

**M. Kuchinsky** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier la présidence française d'avoir donné un caractère public à notre discussion d'aujourd'hui. Je voudrais souhaiter la bienvenue au Représentant du Secrétaire général en République centrafricaine et Chef du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), le général Lamine Cissé, et au Directeur de zone à la Banque mondiale, M. Robert Calderisi.

Nous partageons tout à fait l'analyse du général Cissé sur la nature spécifique de la situation dans le pays, gravement affectée par la tentative de coup d'État. L'absence de dialogue politique, les tensions sociales, le déclin économique, l'insécurité dans le contexte régional, les problèmes de réfugiés – tous ces éléments de la situation actuelle en République centrafricaine suscitent de sérieuses inquiétudes. Le taux alarmant de propagation du VIH/sida dans ce pays est une autre source de préoccupation.

Dans ce contexte, la situation en République centrafricaine requiert une réponse concertée et immédiate en vue de trouver des solutions à long terme aux nombreux défis qui se posent à la consolidation de la paix après le conflit dans ce pays. Nous estimons que cela représente également un test pour le système des Nations Unies et la communauté internationale en ce qui concerne la mise en oeuvre d'une stratégie globale et intégrée de consolidation de la paix.

Pour atténuer les risques potentiels d'instabilité, le Gouvernement de la République centrafricaine et la communauté internationale doivent faire à un certain nombre de défis, notamment dans les domaines de relèvement socioéconomique, de l'amélioration de l'environnement politique, de l'administration publique et des finances, enfin de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Mener à bien la restructuration des forces de défense et de sécurité et récupérer les armes restent des tâches tout à fait prioritaires dans la tâche de consolidation de la paix dans le pays.

Un autre domaine qui requiert la vigilance extrême du Conseil de sécurité concerne la dimension sous-régionale de la situation et les liens entre la reprise du conflit en République démocratique du Congo et la stabilité en République centrafricaine. Nous nous félicitons de l'attention qu'accorde le Secrétaire général à l'importance d'une coordination étroite et conti-

nue entre les représentants de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo.

Vu la spécificité et la complexité de la stratégie de consolidation de la paix pour le pays, nous nous félicitons vivement du plan d'action global présenté par le Secrétaire général, qui doit être mis en oeuvre par les Nations Unies et la communauté internationale, en appui aux efforts du gouvernement en matière de consolidation de la paix et de reprise économique. Sachant que certaines des recommandations du Secrétaire général sont directement liées aux questions de développement, nous estimons qu'il serait utile que ces recommandations soient présentées pour examen aux autres organes pertinents du système des Nations Unies.

Nous apprécions hautement les activités du BONUCA visant à renforcer la capacité des institutions nationales de promouvoir et défendre les droits de l'homme, réformer les forces armées, consolider la paix et le processus démocratique, et faciliter la mobilisation du soutien politique et des ressources internationales en faveur de la reconstruction nationale et de la reprise économique. Nous estimons que des activités renforcées du BONUCA, en coopération avec les autorités du pays, en coordination avec les institutions du système des Nations Unies présentes dans le pays et dans le cadre d'une interaction avec les institutions financières internationales et les partenaires dans le domaine du développement, contribueront davantage à la mise en oeuvre effective de la stratégie de consolidation de la paix en République centrafricaine.

Tout en relevant le besoin urgent d'une aide extérieure pour le pays, nous pensons également que la clef de la stabilité à long terme dans le pays dépend du peuple centrafricain lui-même. Dans le même temps, nous sommes fermement convaincus que la communauté internationale doit rester fermement engagée dans le pays si nous voulons réaliser une paix durable, la stabilité et le développement en République centrafricaine. Nous disposons aujourd'hui d'un plan précis et nous devons agir concrètement.

Pour terminer, nous espérons que le débat d'aujourd'hui donnera une impulsion majeure à la mobilisation d'engagements politiques et financiers internationaux en appui à la tâche de consolidation de la paix après un conflit en République centrafricaine.

**M. Chaouachi** (Tunisie) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir

organisé cette réunion et de m'associer aux paroles de bienvenue et de remerciements adressés au général Lamine Cissé, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, pour la présentation qu'il vient de nous faire et qui rend bien compte de la situation actuelle dans ce pays ainsi que des actions que le Bureau ne cesse de mener dans plusieurs domaines. Nous remercions également M. Calderisi pour son exposé.

Malgré les progrès remarquables enregistrés depuis la fin de la crise de 1996 et en dépit des efforts soutenus de tous les acteurs impliqués, la situation dans ce pays demeure fragile et les acquis positifs enregistrés depuis lors tant sur le plan politique que sécuritaire ne cessent d'être affaiblis. De même, les efforts du Gouvernement centrafricain pour améliorer la situation socioéconomique sont de plus en plus mis à rude épreuve.

La tentative de coup d'État de mai dernier ne fait malheureusement que confirmer nos craintes et renforcer notre préoccupation. Il est vrai que s'il incombe en premier lieu aux Centrafricains d'oeuvrer pour rétablir la stabilité politique, économique et sociale dans leur pays, il n'en demeure pas moins que la situation alarmante que connaît actuellement la République centrafricaine requiert de la part des donateurs et de la communauté internationale, comme l'a justement souligné le Secrétaire général dans son rapport, une aide d'urgence qui permettra au Gouvernement centrafricain d'asseoir son autorité, de faire face aux besoins prioritaires et de calmer la tension sociale grandissante. Nous nous félicitons, à cet égard, des nombreuses initiatives prises par le Gouvernement dans ce cadre, et nous joignons nos voix à celle du Secrétaire général pour que ces efforts soient consolidés par une assistance internationale adéquate tant matérielle que technique.

Il est important, à cet effet, que la Banque mondiale reprenne ses décaissements et que les États Membres qui ont annoncé des contributions ici même en mai 2000 honorent leurs engagements. Une assistance technique, qui permettrait d'assurer la formation des cadres de la fonction publique et celle des opérateurs économiques, est à ce stade tout aussi importante. De même, l'appui à l'organisation des élections locales ne manquerait pas de renforcer l'unité nationale et de consolider le processus démocratique dans ce pays. La solidarité internationale est certes vivement recherchée mais

elle devra constituer, je le répète, un appoint précieux à une volonté politique centrafricaine et à un sursaut national et je dois dire que la situation sécuritaire en République centrafricaine nous préoccupe beaucoup.

L'augmentation du nombre des armes légères dans le pays et la fuite des putschistes montrent que le risque de déstabilisation est toujours aussi présent et que le Gouvernement centrafricain doit demeurer vigilant. Nous pensons donc qu'il est important de consolider le processus de collecte et de confiscation de ces armes, de renforcer le plan de réinstallation et d'assistance au retour des réfugiés et de continuer la restructuration des forces de défense et de sécurité. La stabilité du pays en dépend.

La recherche d'une solution définitive à tous ces problèmes sécuritaires, humanitaires et socioéconomiques en République centrafricaine devrait aussi se faire dans le cadre d'une approche sous-régionale et globale, qui prendrait en compte notamment la situation en RDC.

Je voudrais saluer les efforts considérables du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Nous sommes persuadés que sa présence et son action sont d'une grande aide, tant au Gouvernement qu'à la population centrafricaine. Ma délégation voudrait apporter à cette occasion son soutien aux recommandations du Secrétaire général relatives au renforcement des structures et des capacités du BONUCA pour rendre son action plus efficace, et oeuvrer de concert avec le Gouvernement centrafricain en vue d'asseoir une paix durable dans ce pays.

**M. Hume** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous sommes également très reconnaissants des informations qui nous ont été communiquées. Nous sommes encouragés par le fait qu'il existe des informations, en tout cas selon le rapport, qui indiquent que certains aspects de la situation s'améliorent – en particulier la diminution des violences politiques et des atteintes aux droits de l'homme.

Le Gouvernement des États-Unis a condamné la tentative de coup d'État du mois de Mai. Une attaque contre un gouvernement démocratiquement élu est une attaque contre la volonté du peuple, et ne saurait être approuvée. Mais nous avons condamné tout autant les violations des droits de l'homme, y compris de nombreux cas de violence extrajudiciaire de la part du Gouvernement à la suite du coup d'État. De notre point



de vue, le Conseil devrait demander au Président Patassé de respecter son engagement du 8 juin. Les procès des auteurs présumés du coup d'État devraient se dérouler dans la transparence, et en présence d'observateurs étrangers.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister est celui qui vient d'être abordé et qui porte sur la nécessité d'une aide aux réfugiés. D'après notre ambassade à Bangui, nous savons que 25 000 réfugiés ont quitté la République centrafricaine, parmi lesquels un très faible nombre a participé au coup d'État. Nous pensons que le Gouvernement de la République centrafricaine doit montrer à ces réfugiés, par ses actions, qu'ils ne leur sera pas fait de mal s'ils reviennent. Pour que ces réfugiés rentrent chez eux, la frontière avec la République démocratique du Congo doit être ouverte. Il est important également que l'on ne fasse pas obstacle à la distribution d'aide aux réfugiés.

Le troisième point que je voudrais aborder porte sur le renforcement du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Tout d'abord, dans la mesure où les mesures proposées peuvent être mises en oeuvre avec les ressources existantes, nous encouragerions une action rapide. En ce qui concerne ce que l'on peut faire de plus, nous avons transmis les propositions complémentaires à Washington. Dans certains cas, nous demanderons des éclaircissements supplémentaires, sur le renouvellement et l'extension du mandat du BONUCA. Le mandat demeure en place jusqu'en décembre, et bien entendu, à mesure que nous approcherons de cette date, nous serons capables d'appréhender cela de façon plus pragmatique.

Essentiellement, la possibilité d'augmenter les ressources du BONUCA dépend la détermination du Gouvernement de la République centrafricaine de travailler avec le BONUCA et de faire réaliser un progrès en améliorant le dialogue politique interne. Franchement, nous attendons encore de la part du Gouvernement le genre d'engagement sérieux qui serait nécessaire pour que nous puissions procéder à une telle avancée.

**M. Shen Guofang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier le général Cissé et le Représentant de la Banque mondiale, Robert Calderisi, pour leurs exposés.

La Chine est préoccupée par la grave situation politique, économique, sociale et sécuritaire qui règne

en République centrafricaine. Nous sommes particulièrement préoccupés du piétinement du dialogue politique, de la détérioration de la situation financière et de l'aggravation des graves problèmes sécuritaires et humanitaires que rencontre le pays. La Chine est d'avis que la communauté internationale devrait aider le Gouvernement de la République centrafricaine dans les efforts qu'elle déploie pour résoudre les problèmes qui se posent dans trois domaines principaux.

Tout d'abord, la situation politique devrait être stabilisée. Le dialogue politique entre le Gouvernement et l'opposition devrait être rétabli dès que possible. Cela est critique pour la stabilisation de la situation dans ce pays. Il est encourageant que le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) soit parvenu à comprendre l'importance du dialogue politique et à faire des efforts en ce sens.

En deuxième lieu, l'assistance à la République centrafricaine devrait être renforcée. Nous avons appris que depuis la mi-août la Banque mondiale a suspendu son assistance à la République centrafricaine, celle-ci n'ayant été en mesure d'honorer certains paiements. Nous voudrions exprimer notre préoccupation à ce sujet, et nous espérons que les deux parties pourront résoudre dès que possible le problème des arriérés de paiement.

Nous exhortons les institutions de Bretton Woods et la communauté internationale à fournir une assistance d'urgence à la République centrafricaine. Au vu de la situation actuelle, nous appelons les donateurs à honorer leurs engagements. La Chine continuera de fournir une assistance à la République centrafricaine, avec ses propres moyens, par des voies bilatérales.

Le Parlement de la République centrafricaine a récemment voté de nouvelles lois sur les investissements. C'est un pas important qui a été fait par le Gouvernement pour améliorer le climat des investissements. Nous pensons que cela contribuera à créer un cadre dans lequel les partenaires internationaux pourront fournir au Gouvernement les moyens, les fonds et l'assistance technique nécessaires.

De surcroît, le Gouvernement a aussi adopté trois plans d'action dans les domaines de l'économie et des questions humanitaires. Nous espérons que les donateurs réagiront de façon favorables à ces plans.

En troisième lieu, les efforts fournis pour la restructuration des forces armées et pour le désarmement des bandes armées illégales devraient être accélérés. Depuis la tentative de coup d'État de mai, le nombre des armes détenues illégalement a augmenté en République centrafricaine. La situation sécuritaire empire. Cette situation a sérieusement entravé les efforts de redressement en République centrafricaine. Eu égard au caractère limité des capacités et des ressources du Gouvernement, nous espérons que les partenaires pertinents continueront à fournir des fonds, une aide technologique et des experts pour aider le Gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour désarmer les bandes armées, restructurer les forces armées et former les forces de police et de gendarmerie.

La République centrafricaine bénéficie de relations de plus en plus proches avec les pays voisins, en ce qui concerne la sécurité et les réfugiés. Il est sage et juste pour le Conseil de sécurité d'envisager une approche régionale et globale de la question. Dans ce contexte, nous voudrions saluer le Secrétaire général pour sa décision de renforcer la coopération entre les Représentants de l'ONU à Kinshasa et Bangui, et nous encourageons ces deux institutions à prendre des mesures concertées en vue de restaurer la paix et la stabilité dans la région. Parallèlement, nous espérons que le Gouvernement de la République centrafricaine fera un effort pour améliorer ses relations avec ses voisins.

Pour terminer, je voudrais dire que la Chine appuie et approuve, dans leur principe, les recommandations du Secrétaire général tendant à renforcer le BONUCA et à réviser son mandat. Nous espérons que le BONUCA, tout en mettant en oeuvre de façon globale une stratégie de maintien de consolidation de la paix, portera l'attention qu'elles méritent aux priorités. Nous espérons aussi qu'il assistera le Gouvernement de la République centrafricaine et travaillera en coordination avec lui de façon organisée pour remplir le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité. La Chine, comme toujours, apportera son appui aux efforts du BONUCA et du général Cissé.

**M. Harrison** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, permettez-moi de remercier le Secrétaire général de son rapport extrêmement informatif sur la situation en République centrafricaine. Le représentant de la Belgique s'exprimera plus tard au nom de l'Union européenne et ma délégation voudrait s'associer à ce qu'il va dire, d'autant que c'est en tant que membre de l'Union eu-

ropéenne que nous participons à l'effort d'aide internationale à la République centrafricaine.

La République centrafricaine est à bien des égards l'exemple même du genre de situation dans laquelle les efforts de la communauté internationale doivent s'orienter vers la consolidation de la paix après un conflit. Et la consolidation de la paix après un conflit exigera toujours la participation non seulement des organes politiques de l'ONU, mais de tous les éléments du système des Nations Unies et, en fait, de l'ensemble de la communauté internationale. Dans ce contexte, il est tout à fait opportun que nous accueillions, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, non seulement M. Cissé, mais aussi M. Calderisi, le représentant de la Banque mondiale.

Dans ce contexte, je voudrais simplement présenter quelques réflexions sur le genre de projets que la communauté internationale peut utilement entreprendre en République centrafricaine, des projets surtout qui encouragent la stabilité du pays. Par exemple, nous pensons qu'il est important que la communauté internationale appuie l'amélioration de la protection des droits de l'homme, y compris en traduisant en justice les responsables des abus durant la récente tentative de coup d'État. Nous appuyons les tentatives d'améliorer la bonne gouvernance et, dans ce contexte, nous notons que la Commission européenne apporte une aide au nom de l'Union européenne. Nous appuyons également l'aide destinée à la réinstallation des réfugiés, à l'élimination des armes illégales et à la formation en matière de droits de l'homme de la police et de l'armée. Et, enfin, nous appuyons les projets visant à aider à restructurer et professionnaliser les forces armées.

Dans ce dernier contexte, je me réfère au point c) du paragraphe 18 du rapport du Secrétaire général. Nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux, plutôt que d'augmenter les forces armées par le recrutement, faciliter la réintégration des forces qui se sont enfuies à la suite des représailles qui ont suivi la tentative de coup d'État.

Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) est le conduit naturel de gestion de projets en République centrafricaine. En examinant l'avenir du mandat du BONUCA, nous avons relevé très attentivement les propositions que le Secrétaire général a faites pour l'élargissement des activités du BONUCA.

Nous pensons que nous devrions prendre une décision à ce sujet en temps opportun, mais il serait utile d'avoir quelques informations supplémentaires dans ce contexte au sujet des ressources additionnelles qui seront sans doute exigées par le BONUCA.

**M. Granovsky** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En Russie, nous sommes extrêmement préoccupés par la tension politique aiguë, les perturbations de l'activité économique et la détérioration de la sécurité en République centrafricaine à la suite de la tentative de coup d'État faite par les forces d'opposition à la fin mai. Nous sommes en outre préoccupés par le lien étroit entre la crise en République centrafricaine et la situation en République démocratique du Congo, pays voisin.

La Russie croit que la crise politique qui a surgi après la tentative de coup d'État doit être traitée dès que possible et qu'il faut appuyer les efforts pour consolider la paix, pour arriver à la réconciliation nationale et pour renforcer les mécanismes démocratiques du pouvoir en République centrafricaine. À cet égard, nous saluons le travail réalisé par le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) pour participer aux efforts en vue de consolider le processus de paix et afin d'attirer un appui international au rétablissement du pays.

Nous demandons aux autorités de la République centrafricaine de respecter strictement les normes démocratiques alors qu'elles enquêtent sur les circonstances de la tentative de coup d'État. On ne doit pas permettre que les événements de la fin mai et du début juin accroissent les divisions interethniques en République centrafricaine. Les réfugiés qui ont fui le pays parce qu'ils craignaient des persécutions ethniques doivent avoir la possibilité de revenir dans leurs foyers sans craindre pour leur sécurité.

Nous sommes d'accord avec l'idée principale du rapport du Secrétaire général, à savoir qu'il est nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour mettre en place un dialogue constructif en République centrafricaine entre les pouvoirs établis et l'opposition. Nous sommes convaincus que l'absence de ce dialogue, sur toile de fond de tensions sociales et d'une situation économique très difficile, pourrait avoir des conséquences très dangereuses pour l'avenir du redressement d'après conflit en République centrafricaine, et pourrait conduire à une situation dans laquelle les résultats des

efforts de la communauté internationale au cours de ces dernières années seraient perdus et réduits à néant. Nous demandons par conséquent à la population de la République centrafricaine, à qui incombe la responsabilité principale de la consolidation du processus de paix, de faire preuve de volonté politique et de perspicacité dans l'intérêt de la réconciliation nationale et du rétablissement de son pays. Ce n'est que par cette démarche que nous pouvons espérer que les efforts de la communauté internationale en République centrafricaine produiront de bons résultats.

Dans cet esprit, nous sommes d'accord avec le sens général des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général : encourager le dialogue politique et la réconciliation nationale et rétablir les institutions de l'État et les institutions économiques de la République centrafricaine afin qu'elles puissent fonctionner efficacement. Mais nous croyons aussi qu'une décision du Conseil de sécurité à ce sujet ne doit venir qu'après que les implications budgétaires de la restructuration du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) auront été soumises au Conseil et après une révision du mandat du Bureau.

**M. Amin** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique sur une situation qui exige l'attention et l'engagement continus du Conseil.

Je traiterai d'abord des questions qui préoccupent directement et immédiatement le Conseil. Je pense ici aux menaces à la paix et la sécurité en République centrafricaine. Comme l'indique le Secrétaire général, des putschistes qui ont fui le pays se sont réfugiés en République démocratique du Congo. La République démocratique du Congo est un pays ravagé par les combats et il ne leur serait pas difficile de mobiliser des ressources pour traverser la frontière et menacer Bangui. Le Conseil devrait prendre les mesures à sa disposition pour obtenir l'arrestation des principaux instigateurs de la tentative de coup d'État ou au moins pour les empêcher de s'infiltrer. On nous a dit également que certains putschistes sont présents parmi les réfugiés, ce qui rend la situation et la menace encore plus graves.

Nous avons aussi été informés de la prolifération des armes dans cette sous-région, notamment dans les zones proches de la frontière, avec la province de l'Équateur de la République démocratique du Congo,

contrôlée par le Front de libération du Congo (FLC) et le Mouvement pour la libération du Congo de Jean-Pierre Bemba. Je crois que le Conseil devra trouver une façon de faire face à cette menace.

La République centrafricaine est maintenant dans une situation de crise qui exige un accroissement immédiat du niveau de l'aide extérieure. C'est le message central que ma délégation lit dans le rapport du Secrétaire général. La situation y est décrite en termes de tension politique aiguë, de déclin économique avancé, de tension sociale sur le point d'exploser et d'un manque troublant de sécurité. La question qui nous est soumise, en tant que membres du Conseil de sécurité, est de savoir ce que nous pouvons faire et ce que nous devons faire. Nous reconnaissons bien sûr que ces aspects socio-économiques et politiques ne relevant pas totalement des compétences du Conseil. C'est pourquoi, dans la dernière déclaration présidentielle, le Conseil avait demandé aux autres intervenants pertinents, et en particulier, aux institutions de Bretton Woods, d'envisager la situation toute particulière en République centrafricaine.

Nous sommes encouragés aujourd'hui d'avoir entendu un représentant de la Banque mondiale nous dire que 17 millions de dollars ont été alloués à la lutte contre le VIH/sida. Ceci répond à un besoin réellement urgent. Nous avons également pris note de l'intention de la Banque mondiale de fournir huit millions de dollars pour la lutte contre la pauvreté. Mais nous sommes profondément préoccupés d'apprendre que la Banque mondiale a suspendu les montants versés au Gouvernement de la République centrafricaine pour non-paiement de certaines dettes. Cela n'est pas une critique de la Banque mondiale. Il est possible que ces sommes soient dues. Ce qui nous préoccupe, c'est qu'il faudra désormais trouver d'autres ressources pour permettre la survie d'un gouvernement très fragile.

Nous aimerions que les présentateurs nous fassent savoir s'il est possible de tirer quelque chose de positif de cette situation. Nous pensons à des projets d'incidence rapide prévus dans des situations relativement similaires à celles-ci. Ayant à l'esprit la dette nationale du Bangladesh, il est normal que je pense aux programmes de microcrédit. La Banque mondiale a institutionnalisé ce concept. Nous aimerions que M. Calderisi nous fasse part de toute possibilité allant dans cette direction.

Compte tenu de la situation en République centrafricaine, il est évident qu'il importe d'assurer une plus grande coordination entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, entre les fonds et les programmes et les institutions pertinentes et bien entendu, les institutions de Bretton Woods qui nous font aujourd'hui l'honneur d'être parmi nous.

Les besoins de la République centrafricaine ne sont probablement pas énormes. J'ai calculé les différents besoins dans le rapport du Secrétaire général, et j'ai abouti à total de l'ordre de 112 millions de dollars. Dans le contexte d'un pays tout entier, ce n'est pas un montant si considérable. Cela ne devrait pas représenter un montant trop élevé pour la communauté internationale.

Avant de passer à autre chose, je voulais également appuyer les différents projets recommandés par le Royaume-Uni, en plus de ceux dont nous avons déjà parlé. L'assistance de la communauté internationale, comme le rappelait l'Ambassadeur Hume, dépendrait considérablement de la volonté manifestée par le gouvernement. Je pense qu'après cette réunion du Conseil, le gouvernement devra prendre le message qui lui parviendra de notre part très au sérieux.

Pour finir, nous appuyons la proposition du Secrétaire général visant à renforcer le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Nous appuyerons le Secrétaire général dans toute action visant à renforcer ce bureau afin que le Général Lamine Cissé ait la possibilité d'exercer plus d'influence et d'autorité et d'obtenir ainsi la coopération et le soutien nécessaires pour répondre aux besoins urgents de rétablissement de la paix en République centrafricaine, et notamment, bien sûr, l'engagement gouvernemental.

**Ms. Lee** (Singapour) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres nations pour remercier le général Cissé et M. Calderisi de leurs excellentes présentations.

Je ne ferai que trois brèves remarques. Tout d'abord, au paragraphe 29 de son rapport, le Secrétaire général a fait des propositions spécifiques au sujet des points sur lesquels on pouvait renforcer le mandat du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) et de la possibilité de le prolonger d'une année. Si nous appuyons pleinement ces propositions, nous aimerions quand même faire une mise en garde : toute décision visant à renforcer le BONUCA doit être compatible

avec sa capacité d'obtenir des résultats tangibles. Autrement dit, le BONUCA doit avoir la capacité d'être efficace pour mener à bien un mandat renforcé. S'il ne répond pas sur place aux attentes placées en lui, nous courons le risque d'endommager sa crédibilité.

Deuxièmement, alors que nous oeuvrons en faveur d'une réconciliation politique, il nous faut également nous concentrer sur les causes fondamentales du problème. Le Conseil a déjà examiné ces questions dans la déclaration présidentielle du 17 juillet 2001. Il n'est donc pas nécessaire que je les répète mais nous aimerions instamment prier la communauté internationale d'inclure dans son assistance à la République centrafricaine une formation sous forme d'expertise technique et de gestion. Selon nous, cela établirait les bases d'une viabilité économique à long terme du pays.

Enfin, il importe que nous examinions également les conséquences de la présence à très long terme de réfugiés en République centrafricaine, lesquels se trouvent déjà dans une situation économique extrêmement précaire. La réussite de devoir supporter le fardeau de l'hébergement des réfugiés provenant des pays voisins ne fait qu'ajouter à la précarité de la situation du pays. Le Secrétaire général a d'ailleurs indiqué qu'il existait une sorte de problème de réfugiés croisés dans toute cette région, ce qui constitue une menace pour la stabilité de toute cette sous-région. Nous demandons que des efforts visant à régler ce problème soient également considérés à titre prioritaire.

**M. Corr** (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence française d'avoir organisé cette réunion publique et m'associer aux autres orateurs pour remercier le général Cissé et M. Calderisi de leurs exposés très utiles aujourd'hui.

La Belgique parlera tout à l'heure brièvement au nom de l'Union européenne et ma délégation s'associe pleinement à cette déclaration. J'ajouterai quelques brèves remarques à titre national.

L'intérêt de la communauté internationale pour l'assistance à la République centrafricaine est non seulement moral mais également géostratégique. Ce pays se situe au coeur d'une région instable où les conflits, comme nous le savons, ont tendance à déborder largement les frontières. Les conséquences d'un conflit dans un pays peuvent avoir une incidence profonde sur la stabilité des autres pays. En conséquence, ceci est, comme le disait tout à l'heure l'Ambassadeur de l'Ukraine, un cas où sera mise à l'épreuve

l'efficacité des réactions de l'ONU et la manière dont nous gérons cette responsabilité.

Comme le général Cissé l'a fortement souligné, et le rapport du Secrétaire général clairement indiqué également, l'économie est extrêmement fragile. La situation a été aggravée par le coup d'État récent. Le Conseil a, dans la déclaration présidentielle du 17 juillet 2001, lancé un appel aux institutions de Bretton Woods pour qu'elles tiennent compte de la nature spécifique de la situation en République centrafricaine.

Ma délégation a été reconfortée d'entendre les grandes lignes des efforts actuels de la Banque mondiale. Deux points, qui vont au coeur du problème mentionné par le Bangladesh et les autres, me frappent particulièrement : il est très difficile de distinguer les différents éléments politiques, militaires et sécuritaires, qui sont en jeu, lorsque l'on a affaire à un pays où la pauvreté est aussi extrême que la République centrafricaine.

Dans son rapport, le Secrétaire général a utilisé l'expression « devoir de solidarité » pour parler de l'obligation des partenaires en développement et de la communauté internationale, ce qui est une expression forte mais exacte. Un point qui le souligne bien, je pense, est la référence faite dans le rapport à l'incidence du gel de recrutement imposé par les programmes d'ajustement structurels précédents sur la capacité administrative et sur les structures de gestion des services publics. Selon le Secrétaire général, ceci a clairement entraîné une pénurie considérable de hauts fonctionnaires dans le service public. Beaucoup aujourd'hui approchent de l'âge de la retraite.

Ceci n'est pas une remarque insignifiante car le Secrétaire général évoque l'extrême faiblesse institutionnelle dans ce pays au point que la République centrafricaine n'a pas été en mesure d'utiliser les crédits fournis par des bailleurs de fonds, notamment ceux provenant du Fond de développement européen, même si – comme le rapport l'indique – l'Union européenne a désormais pris des dispositions vis-à-vis du neuvième Fonds européen de développement ou des Fonds européens de développement précédents.

Pour terminer, et je cite ici exactement la phrase du Secrétaire général : il faut que la communauté internationale fasse preuve d'une très grande sollicitude, la communauté des bailleurs de fonds et notamment les institutions multilatérales, tout particulièrement, les institutions de Bretton Woods.

Il y a là évidemment une question de compétences. Ma délégation le conçoit fort bien, et j'apprécie aussi considérablement les éléments positifs qui nous ont été présentés ce matin par la Banque mondiale. C'est une question sur laquelle le rapport insiste de manière très claire d'ailleurs. Par conséquent, les futurs efforts de coordination de la prochaine conférence des bailleurs de fond seront bien sûr de la plus haute importance.

Pour conclure, je parlerai brièvement de deux choses encore. Tout d'abord la situation politique actuelle. Ma délégation convient pleinement, alors même que nous soulignons l'importance de questions difficiles telles que l'extrême pauvreté et la situation économique actuelle très sombre, qu'il est également important que la République centrafricaine s'attaque aux causes politiques fondamentales de la crise, en particulier, la mauvaise gouvernance. Le dialogue politique doit être rétabli car c'est une condition indispensable à un système démocratique et politique qui fonctionne. L'absence de dialogue ne peut forcément qu'entretenir un vide qui, à son tour, entraîne l'instabilité.

Ma délégation est entièrement d'accord avec les observations faites par l'Ambassadeur Hume des États-Unis sur l'importance de la question des procès auxquels seront soumis bientôt les putschistes. La communauté internationale restera très vigilante pour ce qui est de la transparence, de l'ouverture et des autres facteurs y relatifs. Et puis il y a également la question du retour des réfugiés dans ce même contexte.

Enfin, pour ce qui est des propositions précises du Secrétaire général, l'Irlande se félicite de la proposition visant à renforcer le rôle du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), en particulier, comme l'a souligné le général Cissé, dans les domaines des droits de l'homme, de la promotion du dialogue politique, de la société civile, etc. Le Secrétaire général bénéficiera – nous l'espérons – du plein appui du Conseil, et certainement de ma délégation.

**M. Kolby** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je suis également reconnaissant pour les deux exposés. Je ferai trois remarques seulement sur les travaux du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA).

Premièrement, nous partageons les préoccupations du Représentant spécial, à savoir que le dialogue politique ne semble plus être à l'ordre du jour. Nous partageons les recommandations qui figurent dans le

rapport et qui visent à renforcer le mandat du BONUCA pour arriver au dialogue politique et à la réconciliation nationale.

Deuxièmement, il est dit dans le rapport que le Représentant spécial du Secrétaire général et le BONUCA s'intéresseront tout particulièrement à la situation des droits de l'homme et prendront les mesures nécessaires pour améliorer cette situation. Nous nous félicitons du fait que la priorité soit accordée aux droits de l'homme. La Norvège estime que la promotion et la protection des droits de l'homme comptent parmi les éléments les plus importants du mandat du BONUCA.

Troisièmement, nous appuyons fermement les efforts du BONUCA visant à renforcer les capacités nationales d'assurer la primauté du droit et de faciliter le désarmement et la restructuration des forces de défense et de sécurité. Nous félicitons le Gouvernement d'avoir nommé un ministre responsable de la restructuration des forces de défense et de sécurité.

**M. Koonjul** (Maurice) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le général Cissé, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé très complet, et de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine. Nous remercions également M. Calderisi, Directeur de pays de la Banque mondiale, de son exposé sur ce que fait la Banque mondiale pour atténuer les problèmes de la République centrafricaine.

Cela fait presque huit mois maintenant que nous avons discuté de la République centrafricaine dans cette salle, et il est regrettable qu'il y ait pas eu depuis d'évolution positive notable dans la situation du pays depuis. Au contraire, le pays a traversé des événements tumultueux pendant le mois de mai, avec cette tentative de coup d'État qui n'a fait qu'aggraver sa situation déjà précaire. Nous craignons vivement qu'un grand nombre de Centrafricains qui étaient directement ou indirectement impliqués dans la tentative de putsch aient fui le pays. Nous condamnons toute tentative de coup d'État et pensons que leurs auteurs devraient être traduits en justice.

Mais nous trouvons également inquiétants les rapports faisant état de traitements injustes réservés à un seul groupe ethnique en particulier. Nous demandons au Gouvernement de la République centrafricaine de créer un environnement propice au retour de ces personnes en vue d'une réconciliation finale.

Ma délégation estime que la déplorable situation économique qui règne en République centrafricaine est l'une des principales causes des problèmes de ce pays. La difficulté qu'a la République centrafricaine à verser les salaires des militaires et des fonctionnaires, associée à la tension sociale et à l'insécurité, entraîne non seulement un exode important de cerveaux.

Il faut que la communauté internationale renforce ses efforts d'assistance au redressement économique du pays. À cet égard, nous demandons à tous les pays qui ont annoncé des contributions à la réunion spéciale des donateurs tenue à New York en mai 2000, d'honorer leurs engagements. La situation actuelle du pays mérite également l'attention des institutions de Bretton Woods, et nous espérons que la réunion du 24 septembre qui aura lieu à Paris apportera des solutions concrètes aux difficultés macroéconomiques de la République centrafricaine.

Le redressement économique de ce pays ne peut se maintenir; il ne peut durer que grâce à de véritables progrès en matière de renforcement des capacités. Des efforts doivent être faits pour renforcer les institutions démocratiques, la bonne gouvernance et la responsabilité du Gouvernement. Nous engageons aussi instamment le Gouvernement à beaucoup investir dans l'éducation et la formation.

Nous notons que le système en place dans le pays ne s'est pas traduit par l'utilisation optimale des ressources humaines dans les secteurs administratifs et financiers du Gouvernement. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les recommandations du Secrétaire général demandant que des experts de haut niveau dans le domaine de l'administration et des finances des partenaires internationaux de la République centrafricaine aident ce gouvernement.

Le Conseil pourrait à cet égard recommander qu'un organisme approprié des Nations Unies, tel que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), assure le cadre nécessaire pour faciliter la fourniture d'experts compétents. Ceci aiderait non seulement à court terme mais permettrait de former en République centrafricaine des cadres financiers et administratifs capables d'assumer efficacement leurs responsabilités futures.

Nous partageons pleinement l'observation que le Secrétaire général fait dans son rapport, à savoir qu'il existe un risque potentiel de prolifération illicite des armes légères dans la région. Nous partageons égale-

ment ses remarques sur la nécessité d'affronter la question sécuritaire en République centrafricaine, en particulier la restructuration des forces de défense et de sécurité.

Nous pensons qu'il faut fournir toute l'assistance nécessaire au pays pour améliorer la sécurité, mais il est aussi crucial que le Gouvernement s'engage dans un dialogue permanent et périodique avec les pays de la région afin de maintenir la paix non seulement dans le pays mais aussi dans la région grâce à des mesures de confiance.

Ma délégation rend hommage au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) pour son rôle en matière de renforcement de la paix en République centrafricaine. Nous appuyons les recommandations visant à renforcer le BONUCA sur le plan des ressources humaines et financières, afin qu'il puisse contribuer à la promotion du dialogue politique et de la réconciliation nationale ainsi qu'au suivi de la situation et au respect des droits de l'homme – surtout dans les circonstances actuelles, après la tentative de coup d'État – et à assurer l'appui adéquat à la mobilisation des ressources pour la reconstruction économique.

Nous savons que les incidences financières du renforcement du mandat du BONUCA entreront en ligne de compte, mais n'oublions pas que toute hésitation de notre part pourrait se solder par une aggravation du problème en République centrafricaine. Nous appuyons donc totalement la recommandation visant à renforcer le BONUCA ainsi qu'à proroger son mandat d'un an.

**M. Ward** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine et de l'exposé du général Cissé. Le rapport est très lucide, mais nous incite, ainsi que la communauté internationale dans son ensemble, à devenir beaucoup plus engagés dans les situations de consolidation de la paix après conflit et dans le relèvement économique de la République centrafricaine. Nous ne pouvons pas permettre que les acquis déjà obtenus jusqu'à présent soient érodés et que la société ne glisse dans une situation de conflit et de chaos.

La délégation jamaïcaine a réaffirmé plus d'une fois l'importance vitale d'une stratégie de consolidation efficace de la paix qui engloberait un programme intégré impliquant l'Organisation des Nations Unies et ses organes, les institutions de Bretton Woods et, le cas

échéant, des organisations régionales. Une stratégie de consolidation de la paix fructueuse doit inclure des éléments indispensables, comme par exemple des programmes visant à promouvoir une gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme, de l'état de droit et de la justice, et également des programmes de développement socioéconomiques durables. Je voudrais également souligner qu'il est nécessaire que toute démocratie naissante en situation d'après conflit dispose de programmes durables visant à promouvoir la prospérité économique à long terme et le développement social.

J'ai été impressionnée par les observations faites par M. Calderisi à savoir que le Premier Ministre et ses collègues, n'ont jamais perdu de vue les questions à moyen et à long terme, et leur importance pour consolider la croissance et réduire la pauvreté. Le Secrétaire général a qualifié ces efforts visant à favoriser le relèvement économique d'initiatives courageuses. De tels engagements méritent l'appui de la communauté internationale.

C'est dans ce contexte que nous demeurons préoccupés par le fait que la situation en République centrafricaine, depuis le coup d'État avorté en mai, a été marquée par de vives tensions politiques, un délabrement économique accru et un manque de stabilité troublant. Nous souhaiterions féliciter le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) pour les efforts déployés en vue de promouvoir le dialogue politique et la réconciliation entre les parties. Le rapport met en relief les défis très importants qui doivent être relevés par le Gouvernement de la République centrafricaine et par ses institutions administratives et techniques, ainsi que le manque d'accès aux fonds étrangers. Cette situation est une situation intenable qui risque d'éroder le tissu économique et social du pays.

Il est regrettable, comme cela a été affirmé par le Secrétaire général dans son rapport, que la réponse de la communauté internationale n'ait pas été à la mesure des défis que doivent relever le peuple et le Gouvernement de la République centrafricaine; et ce d'autant plus que les politiques et les conditions qui ont été imposées par les institutions de Bretton Woods ont eu un impact négatif sur le développement de la République centrafricaine. Ma délégation, dans le passé, a dit qu'il fallait être prudent et a toujours évoqué les effets négatifs éventuels de programmes d'ajustement structurel, car il s'agit souvent de programmes qui suivent de

vieilles recettes et qui ne tiennent pas compte des conditions spécifiques actuelles existant dans des situations de consolidation de la paix et d'après conflit. Les institutions de Bretton Woods sont des partenaires très importants dans des situations de consolidation de la paix et d'après conflit, car cela permet de prévenir les conflits. Elles doivent jouer un rôle constructif. Nous souhaiterions nous joindre à l'appel qui a été lancé à ces institutions par d'autres afin qu'elles tiennent compte de la nature spécifique de la République centrafricaine dans la mise en oeuvre des programmes avec le Gouvernement.

La dimension régionale de la crise revêt aussi une importance fondamentale. Le passage des armes à travers les frontières poreuses de la République démocratique du Congo constitue une véritable menace pour les efforts de consolidation de la paix en République centrafricaine. Cela est encore aggravé par le flux des réfugiés de la République centrafricaine vers la République démocratique du Congo. Tous ces éléments illustrent le fait qu'une paix durable en République centrafricaine reste une réalité lointaine. Il reste beaucoup à faire.

Le Secrétaire général a fait un grand nombre de propositions pour renforcer le rôle de la BONUCA. Ma délégation est prête à examiner ces propositions de façon positive.

**M. Franco** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souhaiterait remercier le général Lamine Cissé, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) de l'exposé qu'il a fait et de sa présence parmi nous aujourd'hui. Nous aimerions aussi remercier M. Robert Calderisi, de la Banque Mondiale, pour son exposé. Nous avons écouté son exposé avec grand intérêt parce que nous nous rendons compte que sa tâche est difficile, puisqu'il doit appuyer, par le biais de ressources assez limitées, le relèvement politique et économique de ce pays.

Le rapport du Secrétaire général a véritablement révélé l'ampleur des besoins actuels et pressants de la République centrafricaine. Ces besoins ont une incidence directe sur le fonctionnement même de l'État et sur sa capacité de répondre au bien-être de ses 4 millions d'habitants et sur l'entente politique qui est nécessaire pour que le pays surmonte ses difficultés.



En fait, la situation politique soulève une question fondamentale, à savoir la volonté de la communauté internationale d'appuyer la consolidation de la paix dans des pays qui sortent d'une situation de conflit. Il est évident que l'Organisation des Nations Unies ne peut être absente dans une telle situation et qu'elle devrait, avec les moyens à disposition, apporter son assistance au Gouvernement centrafricain afin de créer un environnement propice à la réconciliation nationale et afin d'orienter les efforts des donateurs étrangers vers le relèvement économique du pays.

Nous souhaiterions que dans le rapport que le Secrétariat présentera au Conseil de sécurité en fin d'année figurent clairement les contributions émanant des organisations régionales et sous-régionales, ainsi que celles provenant de la communauté des donateurs, afin de répondre aux besoins urgents de la République centrafricaine.

Nous souhaiterions également souligner le rôle important que revêt la mission du Représentant du Secrétaire général au sein du monde politique. Les Membres du Conseil ne doutent pas que ses talents de négociateur face aux autorités de Bangui et aux organisations politiques du pays continueront d'orienter les activités de l'Organisation des Nations Unies et permettront d'évaluer les perspectives de paix et de développement.

Nous souhaitons que l'Organisation des Nations Unies continue de promouvoir les droits de l'homme au sein de ce pays et poursuive son assistance humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées à la suite de la récente tentative de putsch.

C'est pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer que nous souscrivons à la proposition du Secrétaire général visant à renforcer le mandat du BONUCA. Nous sommes prêts à examiner une présence à plus long terme dans le pays.

**Le Président :** Je vais maintenant intervenir en ma qualité de représentant de la France.

Je voudrais d'abord commencer par remercier le Général Lamine Cissé de sa présence, de sa présentation mais, surtout, du travail qu'il a accompli depuis son arrivée à Bangui, le 29 juillet, en compagnie du Général Amadou Toumani Touré. Depuis la fin du mois de juillet, un travail remarquable a été accompli pour aider la République centrafricaine et les Centrafricains

à se relever des conséquences désastreuses de la tentative de coup d'État du 28 mai.

Je voudrais également remercier de sa présence et de son intervention le représentant de la Banque mondiale, M. Robert Calderisi. Il est bon, il est essentiel que les institutions de Bretton Woods soient associées à nos travaux et à nos réflexions. Je crois que c'est un exemple qui devrait nous inspirer lorsque nous traitons d'autres dossiers.

Il est clair qu'on ne peut pas, dans un cas comme celui de la République centrafricaine, traiter d'un côté les aspects politiques et militaires et de l'autre la situation économique. Il faut que nous puissions avoir une approche globale. Le représentant de l'Union européenne, l'Ambassadeur de Belgique va, dans quelques minutes, s'exprimer au nom des 15 membres de l'Union, et donc je limiterai mon propos à quatre brèves remarques.

Première remarque, la dimension régionale de la crise centrafricaine. L'Ambassadeur Christine Lee, à juste titre, a parlé des réfugiés qui, venus des pays voisins, le Congo, le Rwanda, le Tchad, le Soudan, déséquilibrent encore une société fragile. Je voudrais ajouter une autre conséquence de la crise dans un pays voisin. La fermeture du fleuve Oubangui, qui permettait d'acheminer, à un coût à peu près raisonnable, l'essentiel des vivres et notamment le pétrole. On voit bien que la République centrafricaine est victime des crises qui frappent l'ensemble de l'Afrique centrale.

Deuxièmement, l'engagement de la communauté internationale. Dans le contexte que je viens de définir, il est absolument indispensable et il est bon que, malgré les déceptions de ces derniers mois, les institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale en premier lieu, demeurent engagés aux côtés de la République centrafricaine.

Troisièmement, la responsabilité des autorités centrafricaines. Si la communauté internationale peut et doit aider, rien ne peut se faire et rien ne se fera si les autorités centrafricaines ne s'engagent pas dans une politique de réconciliation nationale et de développement économique réaliste, privilégiant la concertation avec les bailleurs de fonds, mais d'abord le dialogue national.

Nous saluons les progrès déjà réalisés dans ce domaine, notamment la reprise du dialogue avec les syndicats. Nous encourageons les autorités centrafri-

caines à donner des signes politiques forts pour à la fois rassurer la population et permettre le retour des réfugiés dans leur pays. L'instauration d'un réel dialogue avec l'ensemble des forces politiques, mais aussi l'achèvement du processus de désarmement et la poursuite de la restructuration des forces armées nous paraissent indispensables.

Quatrième et dernière remarque : le rôle des Nations Unies. La France, elle aussi, soutient sans réserve le renforcement proposé du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), notamment dans les domaines de la surveillance des droits de l'homme et de l'alerte rapide. Je crois qu'une des leçons que nous pouvons tirer de ces dernières années de l'expérience en Centrafrique est la suivante : après avoir accompli un très grand effort qui a été couronné de succès, nous avons retiré la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), comme prévu, mais nous avons peut-être trop réduit la présence internationale et, passant du tout ou presque tout à rien ou presque rien, nous avons péché par excès. Je crois qu'il faut tirer la leçon des épisodes passés et en effet renforcer le BONUCA.

Je propose de ce point de vue un geste un peu symbolique, qui a le mérite de n'avoir aucun coût, qui serait de reconnaître les mérites du général Lamine Cissé en lui accordant le titre de « Représentant », non plus tout court, mais de « Représentant spécial » du Secrétaire général. C'est une proposition que nous pourrions faire à Kofi Annan et qui, je pense, à la fois récompenserait l'action d'un Représentant hors pair de l'Organisation, mais qui l'encourageait aussi dans son dialogue avec les autorités centrafricaines.

Comment conclure notre séance d'aujourd'hui lorsque le moment sera venu de conclure? Je crois qu'un accord assez large se dessine autour de la table pour reprendre à notre compte les principales recommandations du rapport du Secrétaire général. Pour les mettre en oeuvre, une décision du Conseil sera nécessaire et à la lumière des discussions de ce jour et lors d'une séance de consultations de notre Conseil, nous débattrons du contenu possible d'une déclaration présidentielle, et pour répondre à la demande très juste de l'Ambassadeur Granovsky, je demande au Secrétariat de nous préparer l'évaluation du coût budgétaire du renforcement souhaité du BONUCA.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Belgique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. De Loecker** (Belgique) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays de l'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie – et les pays associés, Chypre, Malte et la Turquie, se rallient à cette déclaration.

L'Union européenne se félicite de l'attention que le Conseil de sécurité a souhaité porter à la situation actuelle en République centrafricaine. Il est nécessaire que la communauté internationale maintienne son attention sur ce pays, enclavé au cœur de l'Afrique centrale et confronté à de multiples problèmes d'ordre politique, économique, social et sécuritaire. Le rapport que vient de nous présenter le Représentant du Secrétaire général, le général Cissé, nous fournit des idées intéressantes et des recommandations concrètes pour aider ce pays à surmonter ces problèmes.

Nous tenons également à remercier M. Robert Calderisi pour nous avoir présenté les activités de la Banque mondiale en République centrafricaine dans les mois à venir.

Tout comme les autres pays de l'Afrique centrale, la République centrafricaine n'est pas épargnée par les fléaux transnationaux qui bouleversent la région depuis plusieurs années. Les effets des conflits dans les pays voisins se font sentir, notamment par la prolifération des armes légères qui alimente l'insécurité et le banditisme. Aujourd'hui, la République centrafricaine est l'hôte de milliers de réfugiés venant de nombreux pays, tandis que des milliers de ses ressortissants sont réfugiés au Congo-Brazzaville et en République démocratique du Congo. Comme l'a indiqué le Secrétaire général, l'étroite imbrication de la crise en République démocratique du Congo et de la situation en République centrafricaine est particulièrement préoccupante. La communauté internationale doit établir une stratégie globale afin de s'attaquer aux multiples problèmes régionaux qui sont étroitement interconnectés.

La communauté internationale se doit de poursuivre ses efforts en direction de la République centrafri-

caine. Des programmes d'assistance multidimensionnels, aussi bien bilatéraux que multilatéraux, sont indispensables. La communauté internationale a contribué de façon cruciale à stabiliser le pays et à rétablir l'ordre public au lendemain des mutineries de 1996 et 1997. D'abord par l'établissement d'une mission interafricaine, la Mission interafricaine de surveillance des Accords de Bangui (MISAB), et ensuite par le biais d'une mission de maintien de la paix de l'ONU, la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) dont les succès ont été salués.

Les Nations Unies ne peuvent désormais échouer en matière de consolidation de la paix. Le BONUCA a un rôle central dans cet effort, tout comme nombre d'acteurs, au premier plan desquels se trouvent le Président et le Gouvernement de la République centrafricaine, démocratiquement élus à la suite d'élections législatives et présidentielles préparées et tenues sous l'égide des Nations Unies.

L'Union européenne attache une importance particulière à la réalisation d'une véritable réconciliation nationale et appuie les efforts du BONUCA pour intensifier le dialogue politique. En effet, le manque d'un véritable dialogue suscite des tensions qui peuvent vite donner lieu à des situations explosives, comme ce fut le cas en mai dernier. L'Union européenne a condamné sans équivoque la tentative de coup d'État, et a demandé aux parties de s'engager dans la voie du dialogue politique et de respecter l'ordre constitutionnel, l'État de droit ainsi que les droits de l'homme. Un autre volet de la réconciliation nationale réside dans la bonne entente pacifique entre les différentes composantes de la société. Le Gouvernement centrafricain doit prendre toutes les mesures qui relèvent de sa compétence afin de mettre un terme à tous les actes de violence inspirés par la haine ethnique.

L'Union européenne est disposée à continuer d'apporter son assistance à la République centrafricaine. À la suite de la crise de mai dernier, l'Union européenne a fourni un soutien financier immédiat d'1 million d'euros pour la couverture des besoins alimentaires et sanitaires pendant 6 mois d'environ 80 000 déplacés banguissois et afin d'accompagner leur retour et leur réinstallation dans leurs quartiers de provenance.

L'Union européenne a également versé un montant de 11,5 millions d'euros sous forme d'appui budgétaire. Elle discute, à l'heure actuelle, avec les auto-

rités centrafricaines et en étroite coordination avec les institutions financières internationales, les modalités pour un second versement. Celui-ci devrait s'effectuer en fonction du respect des engagements pour la mise en oeuvre des réformes macroéconomiques, notamment au niveau de la bonne gestion des finances publiques, engagements que la République centrafricaine a pris avec les institutions de Bretton Woods.

À moyen terme, l'Union européenne est en discussion avec la République centrafricaine pour définir ensemble une stratégie d'appui qui inclue la poursuite du soutien au programme de réformes économiques, tenant compte en particulier des secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. À cet égard, nous engageons le Gouvernement de la République centrafricaine à présenter à ses partenaires d'aide au développement des projets précis et réalistes.

Pour terminer, l'Union européenne soutient les activités du BONUCA et du Représentant du Secrétaire général, le général Cissé. Nous espérons que le renforcement du Bureau tel que proposé dans le rapport du Secrétaire général, aidera à accélérer le processus de redressement économique et politique de la République centrafricaine.

**Le Président** : L'orateur suivant – et le dernier orateur inscrit sur ma liste – est l'Ambassadeur de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Aboul Gheit** (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je sais qu'il est tard et que nous sommes vendredi soir. Je ne vais donc présenter que cinq des commentaires de mon pays sur le rapport du Secrétaire général.

En premier lieu, je suis parfaitement d'accord pour dire que le processus de restructuration des forces armées et de collecte des armes légères qui circulent dans le pays doit devenir une priorité particulière des efforts immédiats de la communauté internationale. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la République centrafricaine parvienne à un redressement politique, économique ou social si elle n'est pas en mesure d'éliminer les problèmes de sécurité qu'elle connaît. Nous demandons donc aux gouvernements, institutions et donateurs de se conformer aux recommandations du Secrétaire général, de contribuer généreusement au financement des programmes établis à cette fin par le Gouvernement et de fournir les connaissances militaires et techniques qui garantiront le succès de leur mise

en oeuvre. Je ne peux ici que dire mon espoir de voir la communauté internationale répondre à ces demandes avec plus d'empressement que cela n'a été le cas lorsque le Gouvernement a présenté ses programmes dans ce domaine lors d'une réunion spéciale qui s'est tenue à New York en mai 2000.

En deuxième lieu, la communauté internationale doit également porter son attention sur la crise humanitaire à laquelle la République centrafricaine est confrontée et qui se manifeste par le déplacement de grands nombres de civils à l'intérieur du pays et au-delà de ses frontières ainsi que par la présence de nombres encore plus importants de réfugiés qui sont arrivés dans ce territoire à partir de la République démocratique du Congo, du Congo Brazzaville, du Tchad, du Soudan et du Rwanda. Certains diront peut-être que la présence d'un aussi grand nombre de réfugiés venant de tous ces pays ne fait que prouver que la République centrafricaine continue d'être un oasis de stabilité dans une région qui souffre de conflits armés et de luttes ethniques. Les gouvernements et les institutions donateurs, doivent cependant admettre que le Gouvernement du Président Patassé n'a ni la capacité ni les ressources requises pour faire face aux besoins de ces réfugiés et que la communauté internationale dans son ensemble a une responsabilité particulière à leur égard.

Troisièmement, le Gouvernement de la République centrafricaine avait établi un certain nombre de plans d'urgence pour faire face aux conséquences humanitaires, économiques et sociales de la tentative de coup d'État. Il a également pris plusieurs mesures encourageantes pour reprendre son dialogue avec les syndicats et a élaboré une série de lois importantes destinées à attirer les investissements étrangers. Toutes ces mesures nous paraissent extrêmement positives étant donné les circonstances difficiles que connaît actuellement le pays et l'existence d'une pauvreté extrême parmi la population. La communauté internationale toutefois hésite malheureusement encore à mobiliser les ressources financières et d'autres formes d'assistance dont le pays a besoin pour relever les énormes défis qu'il connaît et qui ne cessent d'augmenter de jour en jour. Bien que nous nous félicitons des recommandations du Secrétaire général, tendant à envoyer des experts en économie et en finance aux institutions gouvernementales et de développer le secteur agricole du pays ainsi que d'autres propositions importantes, nous devons également rappeler que la République centrafricaine ne pourra jamais sor-

tir du cercle vicieux dans lequel elle se trouve actuellement si elle ne reçoit pas suffisamment d'apports financiers extérieurs et si des programmes de développement de grande ampleur ne sont pas mis en oeuvre sur son territoire. Seul l'allègement de l'énorme fardeau de la dette qui paralyse le pays et l'empêche de satisfaire les besoins quotidiens du peuple et freine le versement des salaires et des arriérés de salaire des employés de l'État permettra au pays de briser ce cercle vicieux : c'est ce que n'a cessé de demander la communauté internationale.

Quatrièmement, l'Égypte se félicite du rôle élargi proposé par le Secrétaire général pour le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine notamment pour ce qui est de promouvoir le rôle de réconciliation nationale entre les parties de la République centrafricaine, d'appuyer les efforts du Gouvernement pour restructurer les forces armées, de former les forces de sûreté et de promouvoir le respect des droits de l'homme. D'autre part, nous attendons avec intérêt le renforcement du rôle que pourrait jouer le Bureau dans le domaine de l'alerte avancée afin que l'Organisation des Nations Unies puisse être mise en alerte et éviter au pays un retour à la catastrophe, comme cela a été le cas en mai dernier. Nous espérons bien sûr que le Bureau disposera des ressources financières et humaines à la hauteur des tâches et des charges supplémentaires qui lui seront assignées pour qu'il puisse s'acquitter le mieux possible de son mandat.

Cinquièmement, le Secrétaire général a souligné dans son rapport le lien direct qui existe entre la tournure prise par les événements en République démocratique du Congo et les autres pays voisins d'une part et le degré de stabilité que pourrait connaître la République centrafricaine, de l'autre. Nous espérons donc que le Conseil de sécurité tiendra compte de ce facteur important dans les efforts qu'il déploie pour rétablir la paix au Congo et mettre en oeuvre l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka. Nous espérons tout particulièrement qu'il y aura une présence véritable de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo – une fois que la Mission aura été élargie et qu'elle en sera à sa troisième phase – dans les territoires congolais adjacents à la République centrafricaine. Nous espérons également que le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion des groupes armés intégrera tous les éléments qui se trouvent dans la province de l'Équateur pour que la menace qu'ils

présentent pour la République centrafricaine puisse être écartée une fois pour toutes.

Enfin, l'Égypte a été parmi les premiers pays qui ont fourni des contingents et du matériel à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA); elle a été parmi les premiers pays qui se sont déclarés disposés à continuer d'appuyer la République centrafricaine – dans la mesure de ses capacités – dans la phase de consolidation de la paix après le conflit qui a suivi l'achèvement des opérations de la MINURCA. Nous espérons donc que la communauté internationale pourra saisir cette occasion pour réfléchir sur ce qu'aurait pu être la situation dans ce pays en mai dernier, et sur la façon dont nous pouvons commencer, en mettant en oeuvre voire en renforçant les recommandations du Secrétaire général, à aider la République centrafricaine à suivre la voie qu'elle mérite, c'est-à-dire celle de la paix et de la stabilité.

**Le Président** : Je remercie le représentant permanent de l'Égypte du rôle clef que son pays a joué dans les progrès de la République centrafricaine.

Je vais maintenant demander au Général Lamine Cissé, puis à M. Robert Calderisi, de nous présenter leurs remarques de conclusion.

**M. Cissé** : À travers vous, je remercie tous ceux qui ont félicité le Représentant du Secrétaire général ou l'ont encouragé. Je voudrais, par centres d'intérêts, aborder différents thèmes. Je commencerai par les droits de l'homme.

Le bureau des droits de l'homme, au Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), est un bureau qui est extrêmement important, surtout dans cette situation de post-conflit, dans un pays qui de surcroît vient de connaître un coup d'État avorté, et où en conséquence, il y a quelques actions à connotation ethnique. Actuellement, le bureau fait de l'observation et de l'intervention. Il faut dire qu'il est très vigilant et très sollicité : des personnes viennent au bureau pour se plaindre ou écrivent au BONUCA, à travers le bureau, pour dénoncer certaines exactions. Le bureau a accès à tous les rouages de la justice centrafricaine. Il peut aller voir les magistrats, il peut aller à la police et à la gendarmerie, et le Gouvernement le sait. Ce bureau est submergé actuellement. Parfois, les plaintes ne sont pas justifiées; c'est pourquoi nous cherchons toujours à faire preuve de discernement et de sérénité.

Je vais maintenant aborder le renforcement de ce bureau, tel qu'il a été demandé dans la déclaration présidentielle du 17 juillet, dans laquelle le Conseil a demandé le renforcement de l'observation en matière des droits l'homme, ainsi que d'ailleurs la mise en place de mécanismes d'alerte.

Sur le plan des ressources, je voudrais dire qu'en attendant de répondre à la demande d'évaluation budgétaire évoquée par Monsieur le Président, je souhaiterais transmettre quelques données concernant l'augmentation de ce bureau. Il s'agit de trois fonctionnaires spécialistes, bien sûr des juristes, qui vont travailler dans ce Bureau pour lui permettre de pouvoir faire de l'assistance judiciaire. C'est-à-dire que la personne a un procès, et si l'on sait qu'il découle un peu d'une violation des droits de l'homme, le bureau sera habilité à l'assister au niveau du parquet.

La deuxième chose, c'est de décentraliser les actions du bureau en approfondissant les activités au niveau du terrain, dans les provinces où il y a des tribunaux départementaux et provinciaux, pour que le bureau continue à veiller sur le respect des droits de l'homme à l'intérieur du territoire, et également sur la section d'alerte précoce et d'autres éléments que j'ai abordés dans le rapport de présentation.

J'aborde maintenant le jugement concernant le coup d'État du 28 mai. Le Bureau à Bangui tient à ce que ce jugement se fasse dans la transparence. Je voudrais ici faire remarquer que le Bureau des Nations Unies à Bangui est très respecté parce que le Gouvernement sait que nous sommes le relais, non seulement de l'opinion internationale mais également des institutions internationales – de la communauté internationale, à commencer par l'Organisation des Nations Unies. Ce que nous faisons comme compte rendu intéresse au premier plan le Gouvernement centrafricain. Le Président a pris des engagements récemment : il a demandé à ce qu'un traitement exclusivement judiciaire soit réservé à ceux qui seraient impliqués dans le dernier coup d'État du 28 mai.

Je vais maintenant parler du dialogue politique et syndical. Comme nous l'avons rappelé dans la présentation du rapport, le dialogue politique n'existait plus entre l'opposition et la mouvance présidentielle. Dès notre arrivée à Bangui, nous avons rencontré tous les partis politiques regroupés par mouvements qui ont les mêmes idéologies, en tout cas il y a ce que l'on appelle le Groupe des six, très à gauche, et le Groupe des neuf

de la mouvance présidentielle. Tous ces acteurs politiques sont d'accord pour que le dialogue soit repris.

Il faut dire que depuis quelque temps, il y a cette commission judiciaire d'enquête, il faut le dire, qui bloque un peu la reprise du dialogue, en ce sens que certains sont un peu frileux et attendent un peu les conclusions de cette commission. Je peux annoncer que la commission a terminé une partie de son travail, et devait rendre la semaine dernière ses conclusions au parquet. Son mandat a été prorogé de deux mois pour essayer de voir les épiphénomènes ou les autres choses qui sont liées au coup d'État. Et le parquet, maintenant, peut procéder au jugement. Nous pensons qu'à partir de ce moment, le dialogue politique pourra être renoué.

Quant au dialogue social à travers le syndicat, nous avons saisi le Ministre de la fonction publique, et nous avons réuni également tous les syndicats du pays en une séance de travail. À l'issue de cette séance et à l'issue de la réunion qu'ils ont eue avec le Ministre de la fonction publique, le dialogue a été renoué. On se souvient que le syndicat avait boudé le Comité de suivi et d'arbitrage pendant quelques mois. Le syndicat a fait une déclaration; tous les syndicats ont rallié le groupe de négociation et le dialogue a repris dans ce domaine là.

L'approche régionale a été souvent évoquée. C'est vrai, la région des Grands Lacs s'étend maintenant jusqu'en République centrafricaine. Aucun problème de sécurité ne peut être traité en République démocratique du Congo sans que cela n'ait une influence sur la République centrafricaine.

Je peux aussi annoncer que lorsque le Ministre a été nommé comme Ministre de la restructuration exclusivement –, nous avons fait une réunion et nous avons décidé, avec les fonds qui se trouvent actuellement au Programme des Nations Unies pour le développement, de commencer le ramassage des armes et d'étudier la restructuration qui avait été arrêtée depuis la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA). Un comité a été formé et je crois que dans les prochains jours, nous verrons de quelle manière nous allons, d'abord, sensibiliser les populations – en effet, comme je l'ai dit par ailleurs, beaucoup de civils sont armés après le dernier coup d'État, ainsi que les militaires, les policiers, les gendarmes – et nous procéderons à ce désarmement sans tarder. En tout cas, nous ferons quelques activités dans ce domaine-là le plus rapidement possible.

En ce qui concerne le retour des réfugiés et la raison pour laquelle on recrute au lieu de faire appel aux réfugiés, je peux aussi dire qu'il y a eu des appels du Gouvernement pour que les réfugiés retournent en Centrafrique. Plusieurs appels ont été lancés. Nous avons nous-mêmes fait des propositions au Président, qui a accepté ces propositions. Il a fait plusieurs déclarations, dont la dernière date du 17 septembre : il s'agit d'un communiqué présidentiel dans lequel il demande à ses compatriotes de faire confiance à la commission d'enquête et d'adresser exclusivement à cette commission, et non plus à lui, les informations relatives au putsch. Il a lancé cet appel à plusieurs occasions.

Les forces de défense et de sécurité de la République centrafricaine sont démunies aussi bien en ressources humaines qu'en logistique. L'armée, par exemple, qui avait des effectifs de 3 500 hommes, a été ramenée maintenant à 2 000. Plus de 1 000 militaires se trouvent en face de Bangui, à Zongo, parmi lesquels une dizaine d'officiers. Des appels sont lancés et certains réfugiés, timidement, commencent à revenir. Il faut dire que c'est plus la peur qui les retient qu'autre chose. Je pense que lorsque les appels seront multipliés et que la confiance reviendra, beaucoup reviendront. Déjà quelques députés ont rejoint l'hémicycle.

Je vais terminer par les réfugiés. La République centrafricaine a actuellement 24 250 réfugiés : en République démocratique du Congo, il y en a 23 000 – à Zongo et dans un village avoisinant qui s'appelle Libenge; au Congo Brazzaville, il y en a 1 250, à Bétou. Par contre, il y en a 48 870 en République centrafricaine : il y a 370 Hutus rwandais, dont 19 officiers; 1 500 Tchadiens environ, au Nord et à Bangui; 35 000 Soudanais et 2 000 Congolais de Kinshasa dans un site du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et 10 000 réfugiés urbains. Je peux peut-être dire que la République centrafricaine constitue un déversoir des problèmes non résolus des pays de la sous-région et qui créent à l'intérieur du pays d'autres problèmes spécifiques.

Pour les réfugiés qui sont juste en face de Bangui, le HCR est venu avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, la reconnaissance a été faite et il y a un projet de les amener à 50 kilomètres de la frontière.

Et nous allons essayer de redynamiser un comité qui existait déjà et qui était chargé d'étudier la réouverture de l'Oubangui. Comme l'a dit Monsieur le Pré-

sident, la fermeture du fleuve Oubangui a entraîné des désastres en République centrafricaine parce que les trois quarts du commerce passaient par le fleuve Oubangui, et le reste par la frontière terrestre avec le Cameroun – plus de 1 500 kilomètres, sur une route qui est mauvaise. Nous avons ce projet de contacter les personnes qui sont intéressées, auxquelles il faut ajouter M. Bemba, qui contrôle cette zone. Si cette réouverture de l'Oubangui se fait, nous pensons qu'au plan économique, nous aurons quelque chose qui pourra améliorer la situation.

Très succinctement, je pense avoir évoqué quelques-uns des problèmes qui ont été soulevés lors de la discussion.

**Le Président :** Je remercie le général Lamine Cissé de ses commentaires, et je vais maintenant donner la parole à M. Robert Calderisi.

**M. Calderisi** (*parle en anglais*) : Très brièvement, je voudrais reprendre la question proposée, je crois, par le Bangladesh, à propos de la situation concernant les décaissements suspendus de la Banque mondiale.

En fait, nous pourrions trouver un dispositif permettant de résoudre ce problème plus rapidement que d'habitude. Nous avons d'ailleurs, l'an dernier, dans une situation analogue, pris des mesures spéciales pour libérer 5 millions de dollars d'appui budgétaire en décembre et nous avons levé certaines conditions, ce qui a permis, je crois, d'aider le Gouvernement à verser leur salaire aux fonctionnaires pour les périodes de Noël et du Nouvel An.

Dans la situation actuelle, nous sommes optimistes en ce qui concerne ces arriérés : ils devraient être résorbés bientôt. D'autre part, nous pourrions envisager de faire des exceptions, à l'avenir, pour des projets humanitaires comme le projet sur le VIH/sida, pour

lequel nous insistons qu'une fois approuvé par le Conseil, il devrait être exonéré de l'application de nos règles concernant les décaissements.

Mais nous devons tout de même veiller à ce que le règlement des paiements au Groupe de la Banque mondiale se fasse en bon ordre, car, comme vous le savez, les fonds pour l'Afrique proviennent dans leur intégralité de quelque 30 pays. Nous sommes gardiens de ces fonds et nous devons les gérer de façon à inspirer confiance aux donateurs et, bien sûr, à la communauté internationale.

Pour terminer sur une note positive, s'il est vrai que les limites de la capacité administrative de la République centrafricaine lui sont préjudiciables, nous ne les considérons pas comme le principal obstacle au progrès. Nous pensons que, comme dans d'autres pays africains, la capacité est beaucoup plus forte qu'il n'y paraît à première vue. Une meilleure gouvernance permettra de libérer une part de cette capacité, de l'inciter à revenir de nouveau de l'étranger; elle permettra également au pays et aux institutions africaines, j'espère, de décider d'un programme d'aide technique aussi réduit et ciblé que possible en complétant ce que le pays lui-même ne peut pas fournir.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Président, de nous avoir permis d'être ici aujourd'hui.

**Le Président :** Je remercie chaleureusement M. Robert Calderisi de son commentaire bref mais optimiste, qui termine au mieux notre séance.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil reste saisi de la question.

*La séance est levée à 19 heures.*